



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 19 mars 2020

SUD éducation soutient framsoft, dont les serveurs ont été saturés par l'impréparation du ministère

L'improvisation autour de la mise en place de la « continuité pédagogique » n'aura pas échappé aux personnels et aux élèves et étudiant-e-s de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Elle n'a pas échappé non plus à l'association d'éducation populaire et de promotion du logiciel libre Framasoft, connue pour proposer des services en ligne (édition collaborative de documents, visioconférences, etc.) afin de « dégoogliser Internet », avec des alternatives fondées sur des logiciels libres et qui n'exploitent pas nos données à des fins commerciales ou policières.

Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont incité ces derniers jours les personnels enseignants à utiliser massivement les services de framasoft. Un trop grand nombre de connexions simultanées a entraîné une surcharge des serveurs et a contraint l'association à suspendre ses services.

Les ministres de l'Éducation nationale et le ministère de l'enseignement supérieur claironnaient "on est prêt" dans les media. Pourtant, au lieu de s'assurer que les infrastructures de l'Éducation nationale puissent supporter l'afflux soudain de connexions et d'utilisateur-trice-s, il et elle ont préféré renvoyer sur des initiatives privées et des associations. Cette attitude est révélatrice de l'idéologie libérale qui préside aux décisions des deux ministres.

Fédération SUD
Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



La fédération SUD éducation apporte son soutien de longue date à Framasoft, notamment sur le plan financier, et dénonce fermement l'attitude irresponsable des deux ministères.

SUD éducation exige la correction immédiate des consignes données aux personnels. Le ministère doit déjà assurer la stabilité des outils existants et, si nécessaire, mettre en place des solutions hébergées par les ministères eux-mêmes, accessibles pour toutes et tous, et fondées sur des logiciels libres. Ces services n'auraient en aucun cas vocation à se substituer à l'enseignement en classe.

Elle appelle à la vigilance concernant l'enseignement numérique à distance, qui accroît considérablement les inégalités scolaires et représente un cheval de Troie pour la suppression de postes d'enseignant-e-s à tous les niveaux d'enseignement.